

Placements durables

## Créer une interprétation commune

80% des caisses de pensions veulent se pencher sur le thème des placements durables – entre autres pour satisfaire à leur devoir de diligence. Pour une mise en œuvre réussie, il importe de d'abord analyser systématiquement les objectifs de durabilité que l'on veut atteindre. Les raisons de vouloir investir dans la durabilité et l'interprétation de ce qu'est un placement durable sont très disparates.

### EN BREF

Les placements durables sont divers et complexes. Leur caractère aléatoire est une raison majeure pour ne pas y investir, mais la plupart des caisses de pensions veulent quand même s'attaquer au sujet.

Dans le cadre de l'étude Risk check-up 2018 de Complementa, les responsables des caisses de pensions ont aussi été questionnés au sujet des placements durables. Depuis deux ans, ces placements sont très populaires chez les investisseurs institutionnels. 98 participants ont donné leur avis sur ce vaste thème. Ci-après, nous en éclairons plusieurs aspects.

### Diversifié – ou indifférencié?

Tout le monde est pour – mais pour quoi exactement? Les placements durables sont largement diversifiés et complexes, selon leurs objectifs, les investisseurs ont chacun leur propre définition de la durabilité. Il n'existe pas de définition fixe et l'interprétation de ce qu'est la durabilité ne cesse de changer.

Ainsi, pour 75% des participants au sondage sur le thème spécial, le caractère aléatoire de ce concept est précisément un argument contre les investissements durables. D'autres raisons invoquées sont la mesurabilité manquante de la durabilité (72%), ainsi que les coûts des produits durables (60%), (voir deuxième illustration, page 7, dans l'article allemand).

### Des raisons divergentes

Le caractère pluriel de la durabilité ne se reflète pas seulement au niveau de l'investissement, mais aussi des raisons invoquées pour ou contre l'investissement durable. Une majorité de participants (83%) estime qu'il vaut la peine d'investir durablement, parce que cela permet d'obtenir un effet positif pour la société et l'environnement. Sur ce total, 55% sont fortement convaincus, 28% plutôt

convaincus. Deux tiers des participants estiment qu'il vaut la peine d'investir durablement parce que les entreprises qui poursuivent stratégiquement les critères ESG (p.ex. des collaborateurs satisfaits), peuvent ainsi être promues (voir première illustration, page 7, dans la version allemande de l'article). 60% des participants trouvent que les placements durables aident à réduire les risques, mais seulement 31% sont tout à fait convaincus et 29% sont plutôt convaincus. L'argument le moins plébiscité par les participants, c'est que les placements durables permettent d'atteindre une performance égale ou meilleure à long terme.

### Le rendement joue

Le préjugé tenace que la durabilité exerce une influence négative sur la durabilité se maintient surtout parce que les caisses pensent qu'il faut systématiquement exclure certains secteurs ou branches au nom de la durabilité. Les possibilités de diversification s'en trouvent fortement réduites. Mais différentes études montrent que lorsque la durabilité est comprise dans sa définition actuelle (intégration de critères ESG), on obtient sur le long terme une performance au moins aussi bien ou mieux ajustée au risque.

Une petite majorité des participants (58%) est persuadée que les placements durables atteignent un rendement au moins identique à celui des placements traditionnels et peuvent avoir un impact positif sur l'environnement. La majorité (74%) des sondés est d'accord que l'intégration de critères ESG permet de réduire les risques.

### Devoir de diligence?

Le devoir de diligence fiduciaire est un terme assez général qui englobe aussi des aspects liés à la durabilité. La disposition légale (art. 51b LPP) n'implique toutefois aucune obligation de respecter certains critères ESG. Et par analogie à l'interprétation de la diligence ci-dessus, seulement la moitié des participants (55%, dont 43% ont répondu «plutôt oui») trouvent que le devoir de diligence fiduciaire de la caisse nécessite la prise en compte des critères ESG.

A noter toutefois que dans l'interprétation de l'ASIP, l'obligation de se pencher sur le thème existe bel et bien.

### Mise en œuvre systématique de la durabilité

Tous les débuts sont difficiles. Dans cet esprit, le processus d'implémentation commence par la tâche la plus difficile: s'entendre sur une interprétation commune de la durabilité et définir les raisons principales/motivations de la mise en œuvre des placements durables.

Des études diverses sur les normes et les valeurs de la société suisse peuvent être utiles à cet effet, de même qu'elles peuvent fournir des indications sur les priorités à fixer. On peut également prendre pour repères des traités internationaux tels que l'UN Global Compact.<sup>1</sup>

Une fois un consensus établi et les motivations principales définies, le défi consiste à mettre systématiquement la stratégie de durabilité en œuvre tout en respectant le processus d'investissement. Il faudra coordonner les objectifs de durabilité avec la stratégie de placement et les principes d'investissement pour obtenir un tout cohérent. Ensuite, vient la mise en œuvre concrète, avec par exemple les critères de sélection des produits et des gérants de fortune, qu'il faudra également compléter d'aspects liés à la durabilité. Les mises en œuvre internes nécessitent un engagement particulièrement soutenu. Enfin, on peut placer un accent spécial sur la durabilité dans le reporting et le controlling en définissant les objectifs et les principes d'atteinte des

objectifs dans la stratégie de durabilité ou en mesurant et vérifiant systématiquement la mise en conformité.

### Dans quelle direction allons-nous?

A la question de savoir ce qu'ils pensent actuellement de la durabilité de leurs placements, les participants répondent majoritairement (80% se positionnent entre 4 et 7 sur une échelle de 1 à 10) qu'ils estiment se situer dans la moyenne pour la durabilité. Les citations les plus fréquentes vont aux valeurs 5 et 6 au milieu de l'échelle (47%). Et quand on demande aux participants à quoi ressembleront leurs placements dans trois ans, on constate que sur l'échelle, le curseur se déplace nettement dans le sens de plus de durabilité. La majorité des réponses (57%) se situe entre 7 et 8.

A la question quels pas concrets seront entrepris dans les deux ans à venir en faveur des placements durables, les mesures suivantes ont été citées par ordre décroissant:

- 80% des participants veulent obtenir un aperçu de la durabilité et parler de possibles points d'attaque pour des placements durables.
- Trois quarts des participants veulent discuter de la mise en œuvre possible d'investissements durables et vérifier les investissements dans la durabilité.
- 60% des participants projettent d'effectuer des formations sur les placements durables.
- Ils sont également 60% à vouloir définir une stratégie et des objectifs pour la durabilité.

Le sondage montre que les placements durables restent un thème important pour les caisses de pensions. La plupart des participants envisagent des mesures concrètes pour mieux cerner la notion de durabilité.

Le moment est bien choisi: l'offre de produits durables est vaste et la qualité des données, ainsi que le reporting sur la durabilité, ne cessent de s'améliorer, de plus en plus de sociétés informent en détail sur la durabilité (signataires des PRI)<sup>2</sup> et l'opinion publique est de plus en

plus sensibilisée à l'impact que produisent les placements. Connaître leurs objectifs de durabilité aide les responsables des caisses de pensions non seulement dans l'exercice de leur devoir de diligence et dans la mise en œuvre, mais aussi dans la communication avec les destinataires. |

Thomas Breitenmoser  
Philippe Jacober

<sup>1</sup> Global Compact ou United Nations Global Compact est la dénomination anglaise d'un pacte mondial conclu entre des entreprises et l'ONU pour rendre la globalisation plus sociale et plus écologique.

<sup>2</sup> UN Principles for Responsible Investment, en français: Principes pour l'investissement responsable.